

20 Humour/Jeux

Les mots fléchés de J.C.MAMBOUCHAMBA NDOMBA N°8272

				Parigot	Essor	Laize	Roder		
					Indien				
	Année		Pron						
	Berge		Geindre						
			Racommode		Paresser		Chef		
					Risque				
	Bien		Planter			Crée des ions			
			Scouts						
	Nobelium		Belier						
		Patte	Parfaites		Pied de ver			Officier	
	Sigle		Breve		Infinitif			Démonstr	
			Devêtu						
					Nabote	Pillage			
					Energie				
					Ecran				

L'insolite du jour

Italie : voler pour manger n'est pas un délit

LA Cour de cassation italienne a estimé que voler de la nourriture pour un faible montant quand on a faim n'est pas un délit, et a acquitté un sans-abri, rapportait mardi la presse italienne.

Roman Ostriakov, âgé d'une trentaine d'années, avait tenté de voler en 2011 des saucisses et deux morceaux de fromage pour un montant total de 4,07 euros (un peu plus de 2 600 francs) dans un supermarché de Gênes, écrit le Corriere della Sera.

Repéré par un client qui a alerté les gardiens, il a écopé de six mois de prison et d'une

amende, virtuelle vu ses conditions très précaires, de 100 euros (65 500 francs).

Le parquet a fait appel, demandant une peine légère car le jeune homme n'avait pas en fait volé la nourriture mais seulement tenté de le faire. La Cour de cassation l'a finalement acquitté.

"Les conditions de l'accusé et les circonstances dans lesquelles il a pris les aliments démontrent qu'il a pris ce peu de nourriture pour faire face à une exigence immédiate (...) et comme on ne peut vivre à moins de s'alimenter, il a donc agi en état de nécessité", a justifié la juridiction suprême italienne, selon le Corriere.

Le journal relève également l'ironie de la situation judiciaire en Italie, où une tentative de vol portant sur 4,07 euros a dû passer trois degrés de justice - première instance, appel et cassation -, avec tous les frais que cela engendre, avant de mettre un point final à l'affaire

Solution de la grille N° 8271

E	T	B	S	S	E	A				
A	T	T	I	T	U	D	E	S	E	L
H	U	R	O	N	N	E	T			
F	I	E	R	S	A	E	R	E		
R	P	R	A	V	E	C	C			
A	I	A	N	I	S	E	R	A		
T	E	R	R	E	N	A	T			
I	E	E	E	N	C	I				
T	E	R	N	I	R	E	C	O		
E	T	E	L	A	N	O	N			
S	E	N	S	E	S	N	U	S		

RALPH THAMAR ET MALAYOI

AMBIANCE CARAÏBES

Vendredi 20 mai : Dîner de gala 20h30 au Radisson Blu

Bénéfices reversés aux oeuvres du LIONS CLUB

Infoline : 06 26 02 09 - 07 02 17 63 07 02 17 62

GABONITUDES par LYBEK

\* Nigeria, France, Afrique du Sud, Russie, Inde, Espagne, Malaisie, Chine, Singapour, Corée, Les Etats Unis d'Amérique, Suède, Angleterre, Pays Bas, Indonésie